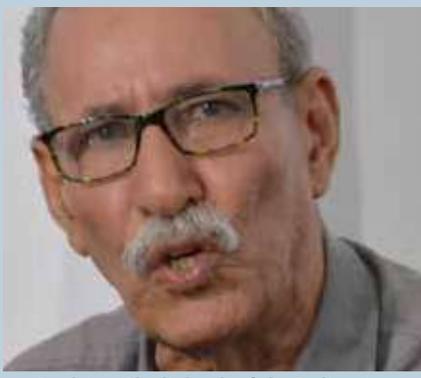


Un chef militaire polissarien tué dans un raid à Tifariti

Nouvelle "drone" au Sahara



Brahim Ghali, le chef du Polisario.

P11

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°645 vendredi 16 avril 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Ils sous-paie leur personnel, ne le déclarent pas à la CNSS et réclament en plus le soutien du gouvernement !

L'insolence des cafetiers

Au lieu de se faire tout petit en raison de la violation des droits de leurs employés, les propriétaires des cafés, qui évoluent dans un secteur de rente juteux, sont montés au créneau à plusieurs reprises pour réclamer sans vergogne le soutien de l'État.

Décryptage...

P8



Le Covid sort-il de la plage ?

P9



Adil Douiri perd la marque Seat

P5

L'entretien - à peine fictif - de la semaine

Hamid Chabat, député de Fès



Le Chabat nouveau est arrivé

P10

Confus DE CANARD

Un non-Etat dans tous ses états...

P2

LE PARTI DE MACRON OUVRE UNE ANTENNE À DAKHLA



Sahara marocain

Le petit geste de Macron



Emmanuel Macron.

Le PJD battu avant l'heure...

P3

La Chine doute de ses propres vaccins !

P5



Confus de Canard



Un non-Etat dans tous ses états...



Abdellah Chankou

Décidément, la France et l'Algérie sont irréconciliables. Ces deux pays sont à nouveau au bord de la rupture diplomatique. En cause, le report sine die, à la demande de la partie algérienne, du voyage que devait effectuer le Premier ministre français Jean Castex dimanche 11 avril à Alger pour participer aux travaux du comité intergouvernemental franco-algérien (CIHN). Une énième crise, en somme, provoquée par un accès de mauvaise humeur d'Alger qui a annulé la rencontre, ayant estimé que le niveau de la délégation française ne comportait pas assez de ministres pour se hisser « à la hauteur de l'importance de l'événement » ! La France a réduit en effet la taille de sa délégation de 8 membres à 2 en raison de la crise sanitaire. Ce qui n'a pas plu à Alger qui juge la qualité et le sérieux d'une relation à l'aune du nombre de hauts responsables qui font le déplacement. Censés connaître la susceptibilité à fleur de peau de leurs homologues algériens, les officiels français ne devraient pas être étonnés outre mesure par ce qui s'est passé.

La France et l'Algérie victimes de leur tumultueuse histoire commune sont irréconciliables, entretenant une relation jamais apaisée malgré la multiplication des gestes de bonne volonté du côté de l'ancien occupant dont le dernier en date est le rapport commandé par Emmanuel à l'historien Benjamin Stora sur la réconciliation mémorielle autour de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Ainsi va la relation entre la France et son ancienne colonie depuis l'indépendance de cette dernière en 1962.

Comme les dirigeants du FLN qui ont pris le pouvoir après le départ des Français ne connaissent pas la valeur de l'indépendance, ils en ont fait un instrument d'asservissement et de paupérisation du peuple algérien et un outil de propagande et de déstabilisation de la région.

Une relation jalonnée de malentendus et de tensions, souvent exagérés dont les raisons tiennent plus d'un « émotionnel irrationnel ».

De prime abord, l'on peut considérer que 132 ans de colonisation ont laissé des traces profondes. Mais, en vérité, les dirigeants du pays des Aurès ont tout fait pour les maintenir vives et ineffaçables. Cette façon de faire ressemble à la mentalité de ce régime unique et inique qui a démontré suffisamment son allergie chronique à tout ce qui ressemble de près ou de loin à une réconciliation ou à une main tendue pour dépasser les blocages. Ces vocables ne font pas partie de son lexique plutôt riche d'autres mots - les seuls qui lui parlent- comme complexes, haine, rancœur, anachronisme et propagande. La France n'arrête pas de l'apprendre à ses dépens tout comme le Maroc, d'ailleurs, en butte depuis plusieurs décennies à la mauvaise foi caractérisée d'une junte honnie qui a fait de l'inimitié avec son voisin un fonds de commerce hautement juteux pour des généraux cacochymes.

Mais un pays qui a du mal à se réconcilier avec lui-même, travaillé constamment par ses propres contradictions,

peut-il objectivement se réconcilier avec les autres et construire avec eux une relation normale et claire ? Un régime radicalement autiste, qui a fait main basse sur les richesses du pays, opprime son peuple et le paupérise en ignorant ses inlassables appels au changement, est-il capable de se projeter dans l'avenir ? Citez-moi un seul pays qui a construit quelque chose d'intéressant avec l'Algérie. Il n'y en a pas sur terre. Même la Chine, dont les officiels algériens se targuaient jusque tout récemment de la qualité du partenariat bilatéral, a fini par s'en détourner, lassée par le manque de sérieux de ses responsables...

Contrairement à la France ou le Maroc, l'Algérie souffre sans doute du fait qu'elle n'a jamais été un État digne de ce nom. De colonisateur en colonisateur (Carthaginois, Romains, vandales, Byzantins, Turcs...) comme le rappela, à de multiples reprises, le général de Gaulle, elle n'a jamais été un pays souverain. Il fallait attendre la fin de l'occupation française pour qu'elle accède pour la première fois de son existence à la souveraineté. Comme les dirigeants du FLN qui ont pris le pouvoir après le départ des Français ne connaissent pas la valeur de l'indépendance, ils en ont fait un instrument d'asservissement et de paupérisation du peuple algérien et un outil de propagande et de déstabilisation de la région. Un immense gâchis pour un pays riche en hydrocarbures qui a enfanté de brillants intellectuels...

Au vu de cette réalité désastreuse, le général de Gaulle n'a pas vraiment rendu service à l'Algérie en décidant d'octroyer, contre l'avis des partisans de l'Algérie française, l'indépendance à un territoire habitué historiquement à être sous tutelle d'une puissance étrangère...

Résultat : C'est une bande de prédateurs en civil, alliée à une junte en uniforme, qui en récompense de sa lutte contre l'occupant, a récupéré comme un butin de guerre cette vaste terre dotée d'un énorme potentiel de développement. Une terre dont il fit jusqu'à aujourd'hui sa source de rente, à défaut de pouvoir la transformer en pays économiquement viable, politiquement respectable et réellement souverain. C'est cela la différence entre des pays enracinés dans l'histoire et des entités empêtrées dans des petites histoires. Forcément, les deux ne jouent pas dans la même division. Quand les uns veulent prendre de l'altitude et de la hauteur, l'autre tire vers le bas dans un désir obsessionnel de voler au ras des pâquerettes.

Pour se maintenir au pouvoir et faire à chaque fois diversion, les profiteurs de la guerre d'Algérie ont fait de l'héritage colonial et des avancées réalisées par le Maroc le bouc émissaire de leurs multiples turpitudes dans tous les domaines. Et pour plomber définitivement des relations déjà compliquées à souhait, l'Algérie des gérontocrates en treillis reproche à Paris de défendre la position marocaine au détriment des thèses polisariniennes qu'elle est encore la seule à défendre dans un anachronisme époustoufflant. Quoi de plus logique pour les sans État qu'un sujet de faux conflit de plus qui viendrait s'ajouter à une série de pseudo-problèmes pour égayer davantage l'ambiance... ●



Côté BASSE-COUR



Sahara marocain Le petit geste de Macron



Emmanuel Macron.

Le parti d'Emmanuel Macron, la République en Marche (LaREM), a décidé de s'implanter dans le sud du Maroc et au Sahara marocain. Il s'agit de la création de deux comités, l'un à Dakhla et l'autre à Agadir.

L'annonce en a été faite, jeudi 8 avril, par Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn et vice-présidente du groupe d'amitié France-Maroc et Porte-parole du groupe LaREM à l'Assemblée nationale et Jaoued Boussakouran, référent LaREM Maghreb et Afrique de l'Ouest.

La mise en place de ces nouveaux comités s'inscrit dans le cadre du renforcement du « maillage » du parti de la majorité présidentielle LaREM dans la circonscription du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, soulignent les promoteurs de cette initiative dans un communiqué. Dans le sillage de la reconnaissance des États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, plusieurs hommes politiques français, principalement du parti présidentiel, ont appelé le gouvernement à clarifier la position de la France sur ce dossier en emboîtant le pas aux Américains. « Il faut que la France reconnaisse la souveraineté du Maroc sur le Sahara, ce qui permettra à l'Union européenne de bouger (...) car ce qui se joue derrière cette reconnaissance est le fait qu'elle permettra de stabiliser de manière pérenne l'ensemble de la région subsaharienne, car l'enjeu dépasse le strict cadre du Sahara Atlantique », avait expliqué le président de l'Union des maires de l'Es-sonne Francisque Vigouroux. L'ouverture d'une antenne politique au Sahara par la République en Marche s'apparente à une manière de couper la poire en deux dans une volonté manifeste de ménager le chou et la chèvre pour éviter d'irriter l'Algérie dont tout le monde sait qu'elle est le géniteur et le parrain du Polisario, crée de toutes pièces pour nuire aux intérêts du Maroc. À défaut de pouvoir ouvrir un consulat à Dakhla ou Laâyoune, à l'instar des États-Unis et de nombre de pays africains, caribéens et arabes, la France de Macron s'est donc contentée d'un petit geste qui n'engage pas à grand-chose. Un petit geste critiqué en plus, au nom de cette ambivalence française, par le gouvernement Castex. Celui-ci a regretté mardi 13 avril devant l'Assemblée nationale, par la voix du secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune, l'initiative du parti présidentiel de mettre un pied au Sahara marocain. « C'est une initiative prise localement que je regrette et qui ne change rien à la position de la France sur cette question hautement sensible ». La diplomatie du clair-obscur est un vrai métier ! ●

Le PJD battu avant l'heure...

Le PJD en a été pour ses frais, lui qui croyait que la Cour constitutionnelle allait invalider l'amendement introduit au sujet de la nouvelle méthode de calcul du quotient électoral (les inscrits au lieu des voix exprimées). L'arrêt des sages, rendu public samedi 10 avril, affirme que « les lois relatives à la Chambre des représentants, à la Chambre des conseillers et à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales, ne contiennent pas de dispositions contraires à la Constitution. ». Déception dans les rangs des dirigeants islamistes qui ont accueilli

cette décision « avec un immense mécontentement ». Dans un communiqué, le secrétariat général du parti a rappelé la position initiale du PJD, le refus d'une réforme qu'elle juge « antidémocratique ». Celle-ci, approuvée par les autres partis, n'arrange pas en effet son business électoral, qui risque de se faire amputer de 20 à 30 % de sièges étant donné que le nouveau mode de calcul tend à répartir de manière plus équitable les sièges en jeu sur les différentes forces politiques en présence. Le PJD, qui n'arrête pas de cumuler les défaites, est plus que jamais sur un siège éjectable. ●

ROYAUME DU MAROC

CASANFA

Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa
GROUPE CDG

APPEL D'OFFRES

PROJET CASA ANFA DÉVELOPPEMENT DE CLINIQUES

Situé sur le site historique de l'ancien aéroport d'Anfa, le projet Casa Anfa est une nouvelle centralité urbaine au cœur de Casablanca sur une superficie globale de plus de 350 ha.

Ce pôle urbain d'envergure se distingue par le développement d'un vaste réseau de parcs et jardins constituant l'armature verte du projet, dont un grand parc urbain de près de 50 hectares. Il accueille également Casablanca Finance City, la place financière internationale de Casablanca qui est un hub économique et financier au niveau régional.

Casa Anfa connaît actuellement le développement de plusieurs programmes immobiliers de logements, de bureaux, de commerces, d'hôtels, ainsi que des équipements d'éducation, de santé et de loisirs.

Dans le cadre de sa volonté d'étoffer l'offre en équipements de proximité au sein de la zone Casa Anfa, l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA), lance le présent appel d'offres (AO) afin de sélectionner des candidats pour l'acquisition du foncier, le développement et la gestion de cliniques.

Les opérateurs intéressés sont invités à retirer le dossier d'AO au siège de l'AUDA.

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'AUDA, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de l'AUDA avant le **10 juin 2021 à 15h00**.

Pour tout renseignement, prière de contacter :
Direction Stratégie et Développement
Tel. : 05 22 91 80 00 • Fax : 05 22 90 12 77 • AO-cliniques@auda.ma
Aéroport Casa Anfa - Hay Hassani BP 82 382 Oum Rabii - 20036 Casablanca

CASAANFA.COM



Côté BASSE-COUR



Barid al-Maghrib lance Barid Suppliers



Barid Al-Maghrib vient de lancer une nouvelle plateforme en ligne offrant une multitude de fonctionnalités. Objectif : simplifier le quotidien de ses différents fournisseurs en quête de gain de productivité et d'efficacité quant au traitement de leurs réclamations. Baptisée Barid Suppliers et accessible via le lien barid-suppliers.ma, cette plateforme, qui entre dans le cadre de la digitalisation des process de Barid al-Maghrib, permet aux fournisseurs d'être référencés et de suivre toutes leurs transactions avec Barid Al-Maghrib en temps réel, notamment leurs factures. ●

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (25)

Violence virale

La violence a toujours fonctionné comme une industrie socialisée et institutionnalisée aux étendues tentaculaires et intimidatrices ... des fois on a l'impression qu'elle vire au ludique et à l'absurde, un exercice ressenti comme un exutoire à un malaise social, comme, entre autres, se défouler sur les foules. C'est une manière de s'expliquer et d'expliquer les choses en s'enfermant dans une logique insane. C'est quand même assez surprenant de constater que la violence n'est que la face cachée du concept illusoire de la sûreté.

Les contractuels ! Hypothéqués, ils ne font que prioriser leur carrière en caressant l'espoir de se voir réhabilités, tandis que le système, face à des intérêts divergents, est prêt à se salir les mains et la conscience. Visiblement, le délire et le cauchemar ne faisaient que commencer et le premier passage au tabac n'était qu'un avant-goût des intentions, un prélude correctionnel, et là vous avez quand même l'impression que nous manquons affreusement de civilisation, surtout que nous nous sommes offerts en pâture à l'indignité et à la honte du monde. Les bastonnades données dans la jouissance grossière et perverse, les coups de pied en vache, les coups de patte, les claques, les rafles exhibitionnistes, on dirait une séance de défoulement jubilatoire. Et puis merde ! - ce "grand mot" qui nous "console de toutes les misères humaines", comme disait Flaubert - Avec cette pandémie de merde, il ne manquait plus que ça : passer d'un extrême à l'autre et pousser le bouchon trop loin.

Et cette violence salope destinée à rudoyer les femmes et à les tripoter et peloter comme des mascottes, c'est de la perversion affichée ... Probablement en manque de prestations particulières nécessaires à leur équilibre psychosomatique, les pervers déploient leurs pratiques hors normes comme une

vengeance de leurs traumatismes ou de leur vie de merde. De toute évidence, il ne manquait à ces bourreaux vicieux que le besoin de bisouter et de dégraffer leurs braguettes pour apaiser leurs hormones bestiales.

Tout le monde cherche à défendre ses intérêts, mais quand c'est un prof qui le fait, ça fait chier le monde juste parce qu'il veut rester fidèle à sa cause. Reconnaissons que nous assistons au drame et à la dégradation de ce métier. Exercer le métier d'enseignant c'est comme rôler le balai ; on ne fera jamais fortune, ni des étincelles, avec ce métier.

En tabassant, on perpétue les mêmes peurs paniques et endémiques, et à défaut d'être des années de plomb, ces années seront les années de matraque.

Le diktat, politiquement correct, exige que les profs se retranchent et présentent des excuses pour avoir commis la grossière erreur d'ouvrir leurs gueules et de charrier, mais qu'il se rassure, nous sommes tous coupables par association, et les excuses, absolutoires ou pas, on peut s'en torcher.

Essayons de comprendre le concept autrement ... Il ne s'agit pas de déglisser les enseignants, mais plutôt l'enseignement, et les apprenants sont absurdement pris en otage. D'un point de vue éthique et existentiel, c'est déconcertant, mais les bourreaux oublient que même avec le dos à moitié brisé, un guerrier peut ramper à plat ventre et poursuivre la lutte jusqu'au dernier souffle.

Tout le monde est prêt à digérer l'impassibilité du tuteur, mais, de grâce, qu'on manifeste tout le respect que ce métier mérite; la violence n'est qu'une volonté de museler les masses et d'étouffer l'affaire, et les francs pourparlers valent mieux que les parties de bras de fer. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 11 avril 2021 - l.ouasmi@flbenmsik.ma

Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (39)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. « Jnaynar Lotti », comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les Autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul « Magasin » (maSzen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. La découverte fortuite des phosphates chez les Ouled Abdoun, faite en 1917, à l'occasion des travaux de la ligne de chemin de fer Casablanca/Oued-Zem, va booster l'économie du Maroc.

Lyautey continue de lutter contre les tribus dissidentes de bled Siba et rêve de reformer l'Empire chérifien, qui du temps du Sultan Ismaïl (1645-1727), s'étendait de la Méditerranée jusqu'à Tombouctou et Gao dans l'actuel Mali et fut le seul pays arabe à s'opposer à sa colonisation par les Turcs. Lyautey va sous-traiter la pacification du Sud marocain aux caïds Goundafi et Glaoui. Ces féodaux vont combattre les Soussis enrôlés sous la bannière d'Al Hiba, un énième candidat au sultanat. Une autre opération militaire aura lieu en septembre 1920 à Ouazzane, un sanctuaire religieux qui échappe à l'autorité du Sultan. Cette ville est doublement sainte suite au passage d'un descendant du Roi Driss II, le soufi Abdallah Chrif, et d'un rabbin, faiseur de miracles, Rabbi Amram Ben Diwan. Jnaynar Lotti va chercher à éviter toute effusion de sang dans ce lieu vénéré. Il engage des négociations et finira par entrer dans cette ville un mois plus tard en compagnie du sultan Youssef qui recevra un accueil triomphal et pourra faire ses dévotions au mausolée du saint soufi. À la même époque, il envoie deux colonnes dans le grand sud contre des tribus dissidentes de Tarfaya, mais comme il s'agit d'un territoire espagnol, son action est stoppée net par les politiques parisiens. En 1923, Jnaynar Lotti attaque les Tazis qui bloquent le passage vers l'Algérie au niveau de Taza. Cette action militaire donnera lieu à de violentes batailles. Sur le terrain, il y a le légendaire limou-

sin Henry de Bournazel et son jeune capitaine, le Vendéen Jean de Lattre de Tassigny. La santé de Lyautey est de plus en plus chancelante. Ses activités incessantes et son peu de sommeil épuisent ses collaborateurs. Son corps ne suit pas et l'oblige à partir un mois en cure à Vichy. En février 1923, à Fès, ses médecins diagnostiquent une crise de vésicule biliaire qui nécessite une opération. Il est intransportable. La foule se rassemble sous ses fenêtres et les 3olama (savants de la chose religieuse) vont réciter des versets coraniques à haute voix autour de son lit. L'imam de la ville de Moulay Driss vient avec un flacon d'eau de la source locale et des bougies qu'il allume et place au pied du lit de Jnaynar Lotti. Le lendemain, il se sent mieux. Son entourage crie au miracle, car il peut envisager de partir à Paris se faire opérer. Un an plus tard, nouvelle crise et nouvelle opération. Il passera plusieurs mois à Paris jusqu'aux élections. Avant de prendre le train à la gare de Lyon à Paris, il déclara : « Je ne retourne à Rabat que pour faire mes malles... les élections, ma santé, c'est bien fini ». En plus des Soussis du Sud que combattaient les féodaux Goundafi et Glaoui, Jnaynar Lotti va avoir d'autres soucis au Nord avec les colons européens qui veulent « algériser » le Maroc. Lyautey, malade, sent que l'administration lui échappe petit à petit. Paris est de plus en plus hostile à sa vision marocaine et a un projet de « colonisation de peuplement » à l'instar de ce qui se fait en Israël de nos jours. Il va alors présenter par trois fois sa démission: fin 1923, en octobre 1924 et en 1925 après la nomination de Pétain pour diriger les opérations militaires contre Abdelkrim Khattabi dans le Rif. Lyautey souhaitait ménager Khattabi, dont il a reconnu la valeur et qu'il verrait bien comme caïd du Rif, reconnaissant l'autorité du Magasin. Pétain de concert avec Franco, aligne 400 000 soldats et écrase Khattabi. L'usage d'armes chimiques fait des ravages dans la population civile. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Adil Douiri perd la marque Seat

de Seat, fondé en 2008 par l'ex-ministre du Tourisme Adil Douiri. Seulement voilà. Le transfert de la carte n'a pas été fait selon les règles, à en croire les salariés mécontents qui disent avoir découvert que leurs contrats, contrairement aux dires de leur ancien employeur,

n'ont pas été également transférés au nouveau concessionnaire. Résultat : de nombreux employés risquent de perdre leur ancienneté dans ce qui ressemble à un licenciement abusif. Pour faire entendre leurs voix et obtenir leurs indemnités réglementaires, les victimes

de douiri observent depuis fin mars des sit-in de protestation devant le siège de l'entreprise, situé Boulevard Moulay Slimane à Aïn Sebaâ. L'ex-ministre du Tourisme concessionnaire de la marque Ferrari roule-t-il en roue libre ? Affaire à suivre... ●

Plus 80 employés dont certains ont plus de 40 ans d'ancienneté ont été surpris d'apprendre qu'ils ne font plus partie de la société qui les emploie. Raison de ce licenciement massif qui ne dit pas son nom : à partir du 1er avril 2021 « Univers Motors » n'est plus le distributeur exclusif du constructeur automobile espagnol « Seat » à Casablanca. En effet, la maison-mère, basée en Catalogne, a retiré la carte à Univers Motors pour la confier à un autre distributeur qui n'est autre que la Centrale automobile chérifienne (CAC), concessionnaire notamment d'une marque allemande. La marque barcelonaise Seat était jusqu'à fin mars détenue par la holding de distribution de véhicules Mutandis Automobile SCA via sa filiale Univers Motors, l'importateur entre autres de Honda et

La Chine doute de ses propres vaccins !

Utilisés massivement dans les campagnes de vaccination lancées par de nombreux pays, les vaccins chinois nourrissent des doutes quant à leur efficacité en Chine ! Une critique plutôt rarissime dans l'Empire du Milieu qui plus est n'émane pas d'un citoyen lambda ou d'un opposant en exil, mais d'un haut responsable chinois, en l'occurrence le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies. Gao Fu a admis que les vaccins chinois contre le Covid-19 « n'ont pas des taux de protection très élevés », a-t-il reconnu lors d'une conférence animée samedi 11 avril dans la ville de Chengdu, dans le sud-ouest du pays. « La question de savoir si nous devrions utiliser différents vaccins issus de différentes lignes techniques pour le processus de vaccination est désormais officiellement à l'étude », s'est-il interrogé. Un autre responsable du Centre de contrôle et de prévention des maladies, Wang Huaqing, a déclaré que des développeurs chinois travaillaient sur des vaccins à base d'ARN messager. « Les vaccins à ARN développés dans notre pays sont également entrés dans la phase d'essai clinique », a-t-il précisé. En Chine, les vaccins fabriqués par Sinovac, une entreprise privée et Sinopharm, une société étatique, ont été exportés vers des dizaines de pays, dont le Mexique, la Turquie, l'Indonésie, la Hongrie et le Brésil. Réputés pour la mauvaise qualité de leurs produits, les Chinois nous ont finalement fourgué de la camelote vaccinale. ●

ROYAUME DU MAROC

CAS ANFA Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa GROUPE CDG

APPEL D'OFFRES

PROJET CASA ANFA

DÉVELOPPEMENT D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS

Situé sur le site historique de l'ancien aéroport d'Anfa, le projet Casa Anfa est une nouvelle centralité urbaine au cœur de Casablanca sur une superficie globale de plus de 350 ha.

Ce pôle urbain d'envergure se distingue par le développement d'un vaste réseau de parcs et jardins constituant l'armature verte du projet, dont un grand parc urbain de près de 50 hectares. Il accueille également Casablanca Finance City, la place financière internationale de Casablanca qui est un hub économique et financier au niveau régional.

Casa Anfa connaît actuellement le développement de plusieurs programmes immobiliers de logements, de bureaux, de commerces, d'hôtels, ainsi que des équipements d'éducation, de santé et de loisirs.

Dans le cadre de sa volonté d'étoffer l'offre en équipements de proximité au sein de la zone Casa Anfa, l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA), lance le présent appel d'offres (AO) afin de sélectionner des candidats pour l'acquisition du foncier, le développement et la gestion d'établissements scolaires privés.

Les opérateurs intéressés sont invités à retirer le dossier d'AO au siège de l'AUDA.

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'AUDA, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de l'AUDA avant le **10 juin 2021 à 15h00**.

Pour tout renseignement, prière de contacter :
 Direction Stratégie et Développement
 Tel. : 05 22 91 80 00 - Fax : 05 22 90 12 77 - AO-ecoles@auda.ma
 Aéroport Casa Anfa - Hay Hassani BP 82 382 Oum Rabii - 20036 Casablanca

CASAANFA.COM



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le jeûne

Mémoire spirituelle de l'humanité

Par Dr. Asma Lamrabet

On jeûne depuis la nuit des temps... L'histoire de l'humanité est imprégnée par cette approche spirituelle considérée dans toutes les cultures comme une forme de purification interne structurelle à toute croyance. Jeûner fait partie des rituels sacrés ou culturels qui depuis toujours ont rythmé l'histoire de la civilisation humaine.

Le jeûne a toujours été l'expression d'une conviction, d'une rupture, d'un choix ou d'une subversion... Des prophètes aux moines, de l'érudit ascète au sage soufi en passant par Mahatma Gandhi, jeûner c'est affirmer la force intérieure du dépouillement de soi et c'est forger une discipline dépuratrice de l'âme et du corps.

Aussi bien dans les rites d'initiation des Indiens d'Amérique que dans le bouddhisme ou l'hindouisme et de façon très variable, le jeûne a toujours été considéré comme une pratique favorable à la méditation et à l'épanouissement individuel.

Les vertus thérapeutiques du jeûne sont aussi reconnues depuis l'Antiquité, où les prêtres du temple du dieu guérisseur « Asclépios » préconisaient le jeûne aux patients réfractaires aux traitements traditionnels tout en l'associant à la prière. C'est ce qui est aujourd'hui repris par les adeptes modernes du « jeûne thérapeutique » qui vantent les effets positifs du jeûne, scientifiquement prouvés, sur de nombreuses pathologies.

Au sein des monothéismes, le jeûne est vécu différemment selon sa croyance et selon un rituel réapproprié, mais les finalités restent incroyablement les mêmes... Dans toutes les religions, on jeûne pour se purifier, s'élever spirituellement ou faire pénitence. Le jeûne, dans cette perspective de croyance s'allie ainsi avec la retenue de la parole, l'assiduité de la prière et l'ascèse de la chasteté. Les trois monothéismes ont associé étroitement le jeûne, la prière et le partage avec les plus démunis.

C'est ainsi que la Bible évoque l'expérience de Moïse qui durant quarante jours de jeûne et de prière s'apprête à recevoir de Dieu la Torah. Plusieurs textes montrent la communauté israélite jeûnant pour prévenir ou mettre fin à une calamité ou à une crise, expiant ses fautes, sollicitant la compassion et le pardon de Dieu. Jésus, à l'instar de Moïse, s'initie à ce rituel par un jeûne de quarante jours et quarante nuits dans le désert. Il invite ses contemporains à jeûner sans ostentation et sans chercher la gloire, afin de se prémunir de la tentation de l'hypocrisie et de l'orgueil. Le jeûne est vécu comme étant la voie par laquelle le croyant confesse sa foi à travers son propre corps... « Jeûner et partager : la prière prend son envol portée par ces deux ailes » disait Saint Augustin.

En islam, le jeûne est une tradition héritée des temps préislamiques. Le Coran le décrète ainsi : « Ô croyants ! le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux peuples qui vous ont précédés. - afin que vous manifestiez votre piété (tathawoune) » Coran 2 ;183. Ce verset confirme la tradition ancestrale du jeûne et le prescrit en tant que fondement important de la religion tout en le rattachant principalement à la « taqwa » autrement dit à cette exigence éthique de l'intériorité. La finalité de cette prescription est on ne peut plus claire : jeûne et intériorité sont indissociables et vont de pair...

En islam, jeûner revient à se priver de nourriture, de boissons, de relations sexuelles de la pointe de l'aube au coucher du soleil mais aussi et surtout, se préserver de toute mauvaise intention dans l'acte et l'agir... Il s'agit de réguler notre relation avec les autres, avec la réalité extérieure et avec notre Créateur.

Ramadan, ce mois où la Révélation de l'ultime message spirituel est venue se joindre au jeûne en tant que moment idéal de proximité avec le Créateur... Il s'agit d'un véritable temps de rupture avec la frénésie des convoitises... Un profond retour sur soi...

Aujourd'hui, il s'agit avant tout de se remémorer cette éthique spirituelle profonde du jeûne en tant qu'approche universelle du renoncement, devant cette culture excessive de la consommation devenue la principale maladie de nos temps modernes. En effet, jeûner c'est être dans cette abstinence temporaire des plaisirs superficiels, de la démesure du désir, mais aussi dans le silence de la parole... Dans le Coran le prophète Zacharie et Maryam, Mère de Aïssa (Jésus) font justement un jeûne de la parole... C'est ce vœu de silence qui leur permettra d'être dans la souvenance profonde du Créateur de ces Mondes...

Le Coran formule cette recommandation du jeûne par la parole à Zacharie ainsi : « Seigneur, reprit Zacharie, donne-moi un signe de cet événement ; Ton signe, lui fut-il dit, sera que tu ne parleras point aux gens durant trois jours ... » Coran 19 ; 10. Et à Maryam : « Lorsque tu verras quelqu'un dis-lui : « J'ai fait vœu d'un jeûne au Miséricordieux. Je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain » Coran 19 ; 24-25.

C'est aussi ce que préconisait le prophète Mohammed : « Le jeûne est une protection, que celui qui jeûne ne profère pas d'injures ou d'offenses et s'il est agressé ou violenté qu'il réponde : je jeûne »... Répondre à l'agression et à la violence par cet acte du « jeûne » qui se veut silence et distanciation, autrement dit Paix intérieure... C'est ce que jeûner veut dire dans sa profondeur éthique spirituelle... Paix... ●

COLVRE-FELI NOCTURNE POUR TOUT LE MONDE

**MAIS JE SUIS DOUBLEMENT VACCINÉ,
J'AI NORMALEMENT LE DROIT DE
SORTIR LE SOIR...**

**VACCIN OU PAS, TU DOIS
ANORMALEMENT RESTER
CONFINÉ CHEZ TOI...**



Il tire sa révérence



Le prince Philip est décédé le 9 avril 2021, à l'âge de 99 ans. Le mari de la reine Elizabeth, dont les obsèques sont prévues le samedi 17 avril 2021, allait fêter son centième anniversaire le 10 juin prochain. Le duc d'Edimbourg est mort "paisiblement" au château de Windsor, auprès de Sa Majesté. A la suite de l'annonce de ce décès, l'Angleterre est entrée dans une période de deuil national. ●

RAMADAN SANS SORTIES NOCTURNES

**NI CAFÉ NI
TARAWIH CETTE
ANNÉE ENCORE !**

**ENCORE HEUREUX
QUE EL OTHMANI
N'AIT PAS INTERDIT
LE JEÛNE !**





Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (66)

Ramadan et covid : saison 2 !



Par Nouredine Tallal

Nous y voilà, les amis ! Nous allons vivre le deuxième mois de Ramadan de l'ère covid-19, et espérons-le, le dernier... Sachant que d'ici

quelques mois, l'ensemble de la population vulnérable sera vaccinée, et que nous aurons renoué avec la normalité... En principe ! Parce que c'est loin d'être acquis, vu que ce satané virus mute tout le temps, s'adapte à son environnement, et enfile, à chaque fois, une tenue de camouflage différente pour mieux se fondre dans la nature... Un véritable caméléon ! Même si vous êtes vaccinés, comme Lhaj Miloud, ce n'est pas gagné, puisque le vaccin n'est censé produire son effet que trois semaines après l'injection de la seconde dose, si effet, il y a ! Ce qui n'est pas le cas dans environ 10 à 25 % des cas, selon le vaccin auquel vous aurez eu droit !

Sachez donc que, tout majeur et vacciné que vous êtes, vous n'êtes pas à l'abri d'un postillon perdu, et il n'y a rien de plus redoutable que le postillon d'un jeûneur ! Ne croyez pas, non plus, que vous pourrez poursuivre les producteurs de vaccin en justice ! Ils ont pris leurs précautions en bétonnant leurs contrats par des clauses de non-poursuite... Au cas où ! Parce que les mésaventures rencontrées par certains laboratoires pharmaceutiques, suite aux plaintes déposées contre eux, sont encore dans les têtes de tous les actionnaires... Des scandales sanitaires qui leur ont coûté les yeux de la tête... Et un actionnaire averti en vaut deux !

D'ailleurs, si ça se trouve, le risque n'est pas forcément lié au produit lui-même, mais à ses conditions de conservation ! Et là, on a quelques raisons de s'inquiéter, vu que nous avons déjà le plus grand mal à assurer la chaîne de froid du poisson congelé dans nos pays chauds du Sud où les problématiques de logistique ne font pas partie des points forts ! Les statistiques feraient bien d'intégrer dans les chiffres officiels des décès les intoxications provoquées par les ruptures de chaîne de froid ! On risquerait d'avoir quelques surprises !

En tout cas, si vous voulez passer un ramadan tranquille, restez vigilants ! Et même si, à Dieu ne plaise, ce satané virus finit par trouver la faille dans votre système immunitaire, ne paniquez pas ! Le protocole de soins anti-covid est en place, et le traitement disponible dans toutes les bonnes pharmacies pour le prix modique de 400 DH environ... À l'instar d'une vulgaire grippe saisonnière ! Le nombre de décès, consécutif au virus et à sa bande de mutants, est désormais quasiment réduit à zéro ! Cool, donc !

Pour peu, certains souhaiteraient presque choper ce virus à bout de course pour ne « pas faire ramadan », et bénéficier de quelques jours de congé, tous frais payés ! Les mauvaises langues -dont Lhaj Miloud ne fait aucunement partie- iraient jusqu'à susurrer que durant le ramadan, c'est, de toute façon, quasiment congé pour tous, avec ou sans covid ! Une sorte de mois chômé-payé, au grand dam de notre honorable HCP qui pourrait ainsi voir s'affaïsser sa belle

courbe prévisionnelle de croissance économique... Quand la sécheresse ne vient pas s'en mêler ! Chaque année, la productivité des entreprises en prend un sacré coup... Et la plupart des DRH peinent à faire prendre leurs soldes de congé à certains membres du personnel qui préfèrent dormir au bureau plutôt que chez eux, aux frais de la Princesse...

Lhaj Miloud espère, les amis, que vous vous êtes organisés de façon à n'avoir aucun dossier important à l'étude par notre tatillonne administration pendant ce mois si spécial... Ou alors attendez-vous à ce que la décision soit reportée à après Aid al Fitr, inchallah... Et surtout ne vous avisez pas de bousculer ces dignes fonctionnaires pendant une période où ils sont encore plus de mauvais poil qu'en temps dit normal, surtout s'ils sont fumeurs... Vous en prendriez pour votre grade !

Au fil des ans, le ramadan est devenu un mois de paresse le jour et de bombance la nuit ! Toute la journée, nous économisons notre énergie, en nous mettant en mode veille, et en regardant la montre toutes les dix minutes... Notre humeur devient exécrable, et nos relations sociales tendues... Pour rompre avec ces mauvaises habitudes, le mieux, pour ce nouveau Ramadan covidien, c'est d'essayer de mettre enfin en pratique toutes les bonnes résolutions que vous aviez prises lors des dix derniers ramadans précédents, mais que vous n'avez jamais pu respecter ! Cette fois-ci sera la bonne, promis, juré ! C'est l'occasion de renouer avec les valeurs de spiritualité et de partage, conformément à l'esprit de ce mois sacré que nous avons transformé en un sacré mois ! Lhaj Miloud vous conseille aussi de vous abstenir de trop dépenser, sachant qu'un « bon musulman » devrait jeûner la journée, et manger raisonnablement après la rupture de jeûne... Alors que, dans les faits, notre budget alimentation explose, et nous nous transformons en ogres insatiables, nous empiffrant sans interruption du ffour au shour ! Lhaj Miloud avait un ami qui avait une astuce particulièrement intéressante pour éviter de trop dépenser pendant le ramadan... Astuce qu'il vous partage avec vous de bon cœur ! Il suffit d'éviter de faire ses courses en journée où l'estomac crie famine, et la boulimie d'achat est à son paroxysme... Et de ne faire son marché qu'après la rupture du jeûne... Le ventre ballotté, vous ne serez plus tentés par les victuailles en tous genres pour lesquels vous auriez eu les yeux de Chimène en journée !

Sauf que cette année, le gouvernement nous prive de notre promenade nocturne, indispensable pourtant pour nous aider à digérer le magma « harirachabakia » ingurgité en un temps record, au mépris de toute règle diététique... Il faudra donc rester cloîtré chez soi, les autorités qui veillent jalousement sur notre santé ayant sans doute eu vent que le virus, en vicieux noctambule qu'il est, redouble en dangerosité la nuit !

Quoi qu'il en soit, le « makhzen » sait mieux que nous autres, citoyens incultes et frondeurs, ce qui est bon pour nous... Alors bon Ramadan, les amis, et on ne baisse pas la garde ! ●

Auto Hall modernise le marché des véhicules d'occasion

Il fallait y penser et le groupe Auto Hall l'a fait. Lancer une filiale dédiée aux véhicules d'occasion multimarques. Il s'agit de « Autocaz », qui dispose du premier Mégastore de véhicules d'occasion multimarques et d'une plateforme digitale permettant l'expertise, la reprise, achat et vente des véhicules d'occasion. Ayant tous les atouts pour moderniser et sécuriser le marché des voitures de seconde main, cette nouvelle filiale de Auto Hall a pour mission de rendre l'expérience d'achat du véhicule d'occasion « fluide, agréable et sûre que lors de l'achat d'un véhicule neuf », indique le concessionnaire. La plateforme Autocaz (autocaz.ma) offre une multitude d'avantages. Les clients désirant acheter un véhicule d'occasion y trouveront « un outil intuitif et efficace pour naviguer et sélectionner le véhicule de leur choix, parmi plus de 300 véhicules, des véhicules minutieusement contrôlés sur plus de 120 points, certifiés du label « Autocaz Certifié » et garantis 6 mois. » L'objectif est en effet d'offrir à l'acheteur potentiel une expérience comparable à celle de l'achat d'un véhicule neuf à travers les engagements suivants : reprise de toutes les marques ; solutions de financement avantageuses ; garantie de 6 mois ; assurance gratuite ; assistance routière 24h/24 et 7j/7 ; inspection de plus de 120 points de contrôle ; certification Label Autocaz et prise en charge des démarches administratives. Par ailleurs, les clients qui souhaitent vendre ou échanger leur véhicule peuvent bénéficier du vaste réseau Auto Hall, fort de 50 succursales, pour réaliser les expertises techniques de leur véhicule et leur garantir la juste valeur de leur bien. « Autocaz est le fruit d'une longue réflexion où l'on a mis l'ensemble des expertises Auto Hall dans le commerce et le service automobile, pour concevoir un modèle de véhicules d'occasion, fiable et intuitif basé à la fois sur une plateforme physique et digitale » a expliqué Jamal Eddouhban, directeur général du groupe Auto Hall à l'occasion du lancement de la nouvelle marque. ●





Le Maigret DU CANARD



Ils sous-paient leur personnel, ne le déclarent pas à la CNSS et réclament en plus le soutien du gouvernement !

L'insolence des cafetiers

Au lieu de se faire tout petit en raison de la violation des droits de leurs employés, les propriétaires des cafés, qui évoluent dans un secteur de rente juteux, sont montés au créneau à plusieurs reprises pour réclamer sans vergogne le soutien de l'État. Décryptage...

Ahmed Zoubair

Les cafés et leurs terrasses seront déserts pendant ce mois de Ramadan, couvre-feu nocturne oblige. Ce qui signifie une perte sèche pour les propriétaires dont les représentants sont montés au créneau pour dénoncer une décision fatale pour leur activité. Tout à leur colère, ils ont même pensé initier un mouvement de protestation vendredi 9 avril avant d'y renoncer suite aux promesses de l'administration des impôts de leur accorder des facilités fiscales sous forme d'annulation de toutes les amendes et pénalités de retard accumulés par les intéressés en raison des mesures restrictives liées à la crise sanitaire. Celle-ci a révélé un certain nombre de choses pour le moins étonnantes. Par exemple, la grande capacité d'agitation de cette corporation qui a su médiatiser sa cause au-delà du raisonnable. Mais aussi la précarité des employés des cafés dont l'écrasante majorité n'est pas déclarée à la CNSS ! Voilà une activité hautement juteuse qui génère beaucoup d'argent et dont les patrons bien qu'ils soient hors la loi s'enhardissent à critiquer les décisions gouvernementales et à réclamer sans vergogne des plans d'aide. Mieux, ils arrivent même par l'on ne sait quelle alchimie à décrocher des réunions avec les représentants de l'État. Or l'immatriculation des employés à la CNSS est une obligation légale et ne pas le faire est passible de prison.

Or, tout se passe comme si les cafetiers avaient, eux, le privilège de ne pas se soumettre à la loi et de refuser ce droit à leurs serveurs. Or, ce n'est pas la mer à boire, la plupart des cafés tournant avec 1 ou 3 serveurs qui, payés en dessous du SMIG, vivent généralement de la générosité des clients pendant que les dirhams de la recette journalière, assez substantielle, font sonner en continu le tiroir-caisse. Trop gourmands les cafetiers ! Signe que ce commerce, source de cash, est un filon très rentable, les cafés poussent comme des champignons au point qu'entre un



Le respect de la loi n'est pas la tasse de thé du lobby des cafetiers...

LE COUR CONSTITUTIONNELLE VALIDE LE NOUVEAU CALCUL DU QUOTIENT ÉLECTORAL

QU'EST-CE QU'ON FAIT MAINTENANT ?

ON S'EN REMET À DIEU...



café et un café, il y a un café et certains investissent quelques milliards rien que dans l'achat du local qu'ils aménagent en café dont les prix des produits proposés sont souvent exagérés. Selon le standing du café et son emplacement, une tasse de café oscille entre 10 et 25 DH alors que le meilleur du café en grain qui ne dépasse pas 120 DH le kg (arabica) donne entre 80 et 120 doses.

Faites le calcul. Tout bénéf. C'est l'une des meilleures affaires du Maroc et ses bénéficiaires se permettent par-dessus le marché de sous-rémunérer leur personnel et de ne pas lui payer ses cotisations sociales... Les cafetiers qui s'offrent ainsi le beurre et l'argent du beurre ainsi que le sourire de la laitière représentent-ils un lobby puissant au-dessus des lois ?

Les serveurs non déclarés étant les principales victimes de la fermeture de leurs lieux de travail, le gouvernement a invité gentiment les patrons à immatriculer leurs employés à la Caisse pour les faire bénéficier de l'indemnité forfaitaire de 2.000 DH par mois, financée par le Fonds spécial Covid-19. Mais la majorité des propriétaires ont fait la fine bouche, rechignant à mettre la main à la poche pour rétablir leur personnel dans ses droits à la protection sociale. Les pouvoirs publics les ménagent curieusement trop là où ils devraient agir pour sanctionner la violation de loi dont ils sont coupables.

Les chiffres communiqués à la presse par les opérateurs du secteur font état de quelque 250.000 cafés et restaurants au Maroc. Or, ces statistiques sont en grand décalage avec les chiffres des employés des cafés immatriculés réellement à la CNSS qui ont été au nombre de 35.556 en 2020, alors que la main-d'œuvre des restaurants toutes catégories confondues tourne autour de 54.000 personnes. Moralité : On se gave bien et en toute impunité dans l'informel... ●



Déconfiné
de Canard

Le Maignet DU CANARD



Le Covid sort-il de la plage ?

Dans la stratégie gouvernementale antivirus, pas le moindre symptôme d'une quelconque poussée d'amateurisme ou d'incohérence comme certains esprits, se voulant très cartésiens, sont fortement tentés de le penser.

Jamil Manar

Dans les plages de Casablanca, tout est permis, jouer au foot, faire du footing, promener son chien...Sauf l'essentiel, piquer une tête ! En ces temps printaniers, avouez que c'est frustrant et incongru à la fois. Pourquoi se baigner est-il interdit ? Pas d'explication. Mais ainsi en ont décidé les autorités anti-corona qui, visiblement, en savent beaucoup plus que le commun des mortels sur ce mystérieux virus. L'ex-coronavirus doit sortir des tréfonds de l'Atlantique qu'il contamine, voyage dans les airs avant d'amorcer doucement sa descente sur la terre ferme vers le coup de 20 heures. Malheur à celui qui traîne encore dans la rue à cette heure précise. Impitoyable et invisible, le virus s'abattra sur lui comme un drone avant de l'expédier fissa vers les urgences. C'est ce qui explique certainement l'obligation décrétée par les têtes pensantes et « anticipantes » du comité scientifique de baisser le rideau à cette heure pour tous les commerces. C'est pour protéger la population contre la contagion, « éviter le pire » et « sauver des âmes » comme dirait le grand Saad Eddine Al Othmani qui a appris à parler le corona language. Admirez la précision de l'heure du couvre-feu ! 20 heures ! Et non 21 ou 22 heures ! Détrompez-vous, ce sens de l'exactitude devrait être le résultat d'études scientifiques très poussées que les citoyens lambda que nous sommes depuis mars de l'année dernière ne pourraient pas comprendre. Dans la stratégie gouvernementale anti-covid, pas le moindre symptôme d'une quelconque poussée d'amateurisme ou d'improvisation comme certains esprits, se voulant très cartésiens, sont fortement tentés de le penser. Elles sont bien étudiées les différentes mesures de restrictions comme la fermeture des salles de sport et des hammams pendant plusieurs mois, puis l'autorisation du public de s'y rendre à nouveau et la condamnation prolongée de l'écosystème des traiteurs et du secteur de l'événementiel. Si à partir de 20 heures, il faut mettre fin à son activité, c'est quartier libre en journée. Sans restriction aucune. Dans des lieux archipleins où les gestes barrières et autres mesures de protection sont très peu observés: souks, supermarchés, tram, bus et autres endroits clos. À croire que corona



Les vagues se succèdent les unes après les autres...

diurne est inoffensif et bienveillant contrairement à son collègue nocturne qui serait, lui, très méchant et contagieux. Doté de redoutables services de renseignements incarnés par le réseau des mokadems et des chioukhs que le monde entier nous envie, le ministère de l'Intérieur doit disposer d'informations de première main sur le fonctionnement du Covid, la façon dont il se transmet, les endroits qu'il aime fréquenter ou bouder... À l'occasion du mois de Ramadan, période du recueillement et des rencontres en familles par excellence, riche de son atmosphère sociale et spirituelle particulière, c'est le confinement domestique pour tous dès la tombée de la nuit. Interdiction des prières collectives de Al Ichaa, tarawaih et Assobh en mosquée. Impossible de se hasarder dehors - le couvre-feu court entre 20 heures et 6 heures du matin - pour se dégourdir les jambes et avec chebbakia, mlaoui et autres briouates. Sans prendre le risque de tomber nez à nez avec les hommes en uniforme qui dressent des barrages à chaque carrefour. Le confinement nocturne est justifié par le désir d'anticipation, comme l'a expliqué le Premier ministre lundi 12 avril sous la coupole, d'une troisième vague éventuelle charriant le variant anglais dont les signes inquiétants ne sont toujours pas là. C'est magnifique et rassurant un exécutif, qui agit au lieu de réagir, anticipe au lieu de subir, prévient au lieu de guérir ! Quid des autres problèmes tout aussi graves qui minent le pays en le plombant ? Cette vision anticipatrice est-elle seulement compatible avec la crise sanitaire ? Le caractère très contagieux et mortel de la souche du pays d'Élisabeth, qui a fait des ravages en Europe et dont 115 cas ont été détectés officiellement au Maroc jusqu'au 9 avril 2021, est démenti jusqu'à présent par le comportement global des indicateurs épidémiologiques. Ces derniers n'ont pas enregistré d'emballement notable qui ferait craindre le pire. Celui-ci ne saurait évidemment se produire dans la grande affluente et la promiscuité du jour. Le danger guette et menace à la tombée de la nuit. Soyons donc de bons et gentils confinés du ftour au shour ! ●

**LE HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN RÉVÈLE
LE PHÉNOMÈNE DES HOMMES BATTUS**

**QUI EST LE BEAU
SEXE ICI ?**



**DRAME DE L'ATELIER DE TEXTILE DE TANGER:
LE GOUVERNEMENT S'EN LAVE LES MAINS...**

**JE NE SUIS RESPONSABLE
QUE DE CE QUI ARRIVE
DANS MON MINISTÈRE...**





Bec et ONGLES



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Hamid Chabat, député de Fès

Le Chabat nouveau est arrivé

Une équipe du Canard a rencontré l'ex-maire de Fès - dont il est toujours député - dans une ruelle de la médina où il faisait du porte-à-porte à la tombée de la nuit...

Après un exil en Turquie qui vous a éloigné de la vie politique nationale et du Parlement, vous avez regagné il y a quelques mois le pays. Pourquoi ?

L'approche des élections ! Nous, hommes politiques marocains, nous adorons nos concitoyens à telle enseigne que nous nous en rapprochons qu'à l'approche des élections. Sinon, c'est la politique de l'éloignement le reste du temps. Pour ma part, je préfère prendre mes distances avec eux pour ne pas être pesant...

Et vous comptez peser pendant la prochaine campagne législative ?

Bien évidemment. En effet, j'ai plein de revanches à prendre. Reconquérir mon siège de député et surtout récupérer mon strapontin de maire de Fès qui m'a été chipé par cet islamiste inconsistant, qui avait affirmé ne pas vouloir travailler « biliki » (à l'œil). Les électeurs fassis doivent savoir que je suis disposé à trimer comme un mulet jour et nuit, gratuitement.

Gratuitement ?

J'ai profité de mes mandats précédents pour remplir ma mission et mes comptes... Maintenant, je suis rassasié et je ne compte vivre que de l'amour et du respect de mes concitoyens... Je ne suis pas encore fini contrairement aux rumeurs distillées par mes détracteurs masqués. Que ces derniers soient rassurés, je suis le phénix qui renaît toujours de ses cendres.

On raconte que l'Istiqlal refuse de vous donner l'accréditation... Est-ce vrai ?

Je ne suis pas au courant. Mais à supposer que ce soit vrai, il n'y a pas que



l'Istiqlal dans la vie. Il y a d'autres boutiques politiques qui se feront un plaisir d'accorder leur investiture à une ancienne star politique déchu qui a décidé de revenir en force à tout prix.

Avez-vous un programme ?

Revenir en grâce auprès des Istiqlaliens qui m'en veulent à mort pour les avoir fait sortir du gouvernement du temps de mon concurrent en bouffonnerie Abdelilah Benkirane. Mais je jure sur la tête de Al Othmani que je les conduirais de nouveau aux affaires... juteuses. Il faut juste qu'ils fassent confiance à mon flair de petit syndicaliste devenu grand politicien dans un contexte de vide sidérant.

Pensez-vous réellement que vous avez encore de l'avenir ?

Bien sûr ! Je suis un homme du passé tourné vers son propre avenir. Je reconnais avoir commis des erreurs en me laissant manipuler, mais je vous assure que mes années d'exil turc m'ont aidé entre chawarma et kebab à méditer sur plein de choses...

Par exemple ?

Sur mon statut d'être politique fragile et périssable. J'ai réalisé alors que le fait de faire le plein du vide est une activité à double tranchant que l'on peut payer cash. Cela dit, il ne faut pas compter sur moi pour faire le guignol. Le Chabat nouveau s'est assagi. Il est doux comme un agneau. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

La Carotte Et Le Bâton !

Les Mauritaniens ont eu chaud... Ils ont failli être privés de carottes et de tomates marocaines pendant ce mois sacré de Ramadan... Et pas que, d'ailleurs ! Une bonne partie des fruits et légumes en vente sur les marchés de Nouakchott et de Nouadhibou provient de notre pays... Après la débâcle des protégés d'Alger à El Gargarate, et la reprise du trafic routier, les exportations marocaines de fruits et légumes ont pu reprendre à destination tant de la Mauritanie que des pays sub-sahariens... Ce que n'a pas pu supporter launte algérienne qui aurait exercé une pression « amicale » sur les Mauritaniens pour mettre fin à l'importation des victuailles marocaines ! En promettant d'ouvrir une route entre les deux pays afin de dynamiser les échanges bilatéraux, et d'assurer l'approvisionnement de la Mauritanie en produits frais... Projet trop ambitieux pour ne pas dire aussi chimérique que le Polisario dans la mesure où l'Algérie éprouve déjà les plus grandes peines du monde à satisfaire son propre marché ! Demandez au Hirak ! Sacrés Mauritaniens, ils ne savent vraiment plus sur quel pied danser... Et entre le Maroc et l'Algérie, leur cœur balance ! Ah, si au moins, comme leurs frugaux ancêtres almoravides, ils en étaient restés aux galettes d'orge et au lait de chamelle, ils

n'en seraient pas là ! Mais que voulez-vous, avec le temps, ils se sont ramollis, et ont pris goût aux bonnes choses ! Qui pourrait les blâmer ? Et ce n'est pas l'Algérie où les choses sont loin de baigner dans l'huile, qui est capable de leur proposer une alternative... Puisqu'en dehors des dattes, le pays continue à dépendre de l'étranger pour quasiment tous ses besoins ! Alors, pour ne pas contrarier son paranoïaque voisin, les Mauritaniens, pris entre le marteau et l'enclume, ont dû jouer aux équilibristes, en annonçant, dans un premier temps, l'arrêt des importations de légumes marocains... Avec un communiqué du ministère du Commerce, publié dès le 31 mars, qui décréta la réduction, de manière drastique, de l'importation de fruits et légumes en provenance de leur voisin du Nord, lesquelles « constituent une entrave au développement de la production agricole nationale » (sic) ! Mais comme prévu, cette décision a entraîné une levée de boucliers immédiate des importateurs mauritaniens, et une grogne des consommateurs face à la flambée des prix qui s'en est suivie... Sous la pression populaire, le gouvernement s'est vu donc « obligé » de céder en annonçant l'annulation du premier communiqué, et la reprise des importations dès le 8 avril... Par ce double communiqué, les autori-

tés mauritaniennes auront ménagé la chèvre et le chou, et évité le courroux des généraux algériens, qui accumulent ces derniers temps les déconvenues sur tous les fronts... Mais jusqu'à quand la Mauritanie continuera-t-elle à louvoyer ? Le mieux pour le pays des « Oulad », ne serait-il pas d'accéder enfin à l'âge

adulte ? Qu'elle opte donc résolument et en toute responsabilité pour la délicieuse carotte marocaine, et s'affranchit définitivement de la menace du bâton algérien... Il y va de son intérêt, et elle n'oblige pas un ingrat ! ●

N. Tallal

RAMADAN : FLAMBÉE DES PRIX DE CERTAINES DENRÉES ALIMENTAIRES

J'AI DU MAL À REMPLIR MON PANIER, TOUT EST CHER C'EST LE MOIS DU JEÛNE, IL NE FAUT PAS JUSTEMENT LE REMPLIR...



ZAG

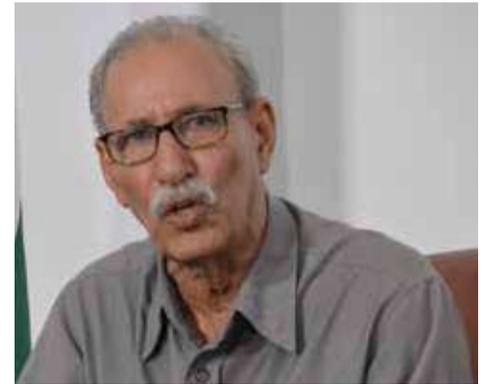


Le Maigret DU CANARD



Un chef militaire polisarien tué dans un raid à Tifariti

Nouvelle « drone » au Sahara



Brahim Ghali, le chef du Polisario.

Qui a éliminé Addah Al-Bendir, commandant de la gendarmerie du Polisario ? Plusieurs sources médiatiques concordantes évoquent une frappe de drone marocaine, menée dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 avril dans la zone tampon de Tifariti (nord-est du Sahara marocain), suite à une tentative d'infiltration au-delà du « mur de sable » par des polisariens. « Le commandant de la gendarmerie nationale, le martyr Addah Al-Bendir, est tombé mardi au champ d'honneur, où il était en mission militaire dans la zone libérée de Rouss Irni, à Tifariti », avait annoncé un communiqué du prétendu ministère sahraoui de la défense, publié par l'agence de presse officielle SPS, sans autre explication. Du côté du Maroc, aucune source officielle n'a confirmé ni démenti l'information. Cependant, le forum FAR-Maroc, un compte Facebook non officiel des Forces armées royales (FAR), a indiqué que « plusieurs éléments de premier plan » des séparatistes, dont le chef de la gendarmerie, « sont morts » après une opération de l'armée marocaine consécutive à des « mouvements suspects de leaders du Polisario à l'intérieur des zones tampons ». À en croire cette page, Brahim Ghali, le chef du Polisario, qui était présent aux côtés du chef militaire neutralisé, a survécu à cette action inédite de l'armée marocaine depuis l'instauration du cessez-le-feu en 1991. Il paraît que c'est la première fois que les FAR utilisent une frappe de drone meurtrière dans le conflit qui l'oppose depuis des décennies au mouvement indépendantiste sahraoui. D'où l'intérêt suscité par cette opération exceptionnelle chez de nombreux observateurs qui croient déceler dans le raid en question un message destiné au Polisario et à leur géniteur algérien. Les mercenaires du désert n'ont qu'à bien se tenir. Désormais, toute incursion dans le mur de défense sera sévèrement punie. Une nouvelle donne au Sahara dont la souveraineté marocaine a été reconnue en décembre 2020 par les États-Unis. Si officiellement le Maroc ne possède pas de drones armés, les experts le créditent d'une expérience non négligeable dans la mise en œuvre d'avions sans pilote. Selon le site Air Cosmos, les FAR disposeraient de 3 drones Harfang (Armée de l'Air et de l'Espace) et de quelques drones Bluebird de fabrication israélienne. ●

Chic
optique

L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma



Le MIGRATEUR



Edogan a-t-il humilié les Européens ?

On sait que le président Turc Tayyip Recep Edogan est moins féministe que les dirigeants européens, mais aller jusqu'à affirmer qu'il a ridiculisé du moins à dessin ou par mégarde la présidente de la commission européenne Mme Ursula von der Leyen est un pas difficile à franchir. Éléments de réponse. Mais tout d'abord retour sur image. Mardi 7 avril, Ursula von der Leyen, présidente de la commission l'Union européenne (Exécutif), s'est retrouvée maladroitement debout alors que son collègue Charles Michel, président du Conseil représentant les 27 membres de l'Union, et le président turc Recep Tayyip Erdogan prenaient les deux seuls sièges disponibles entre les drapeaux européen et turc. « Uhm ... » On entend Mme von der Leyen dire dans une vidéo alors qu'elle se tenait, s'attardant, dans la grande salle du palais présidentiel turc, mardi, tandis que MM. Michel et Erdogan s'installaient confortablement dans leurs sièges dorés, parfaitement centrés pour une séance de photos. Toujours debout, Mme von der Leyen a levé une main interrogative avant de s'installer sur un canapé à plusieurs mètres des deux hommes, et à niveau plus bas qu'eux. Pour ajouter à l'offense, sa position était reflétée de l'autre côté de la pièce par le ministre turc des affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, qu'elle surclasse protocolairement. Mme von der Leyen, qui est présidente de la Commission européenne, et M. Michel, qui dirige le



Erdoğan, Mevlüt Çavuşoğlu et Charles Michel, Ankara, 6 avril 2021.

Conseil européen, sont de même rang dans la hiérarchie protocolaire de l'Union européenne. Où est le « mâle » alors ? Mais malgré cette égalité de rang entre von der Leyen et son collègue Louis Michel beaucoup ont vu dans ce moment, certes, insolite, un signe fort des différences culturelles entre la Turquie de M. Erdogan et l'Union européenne en matière d'égalité homme-femme ; d'autant plus quelques jours avant cet incident le dirigeant turc a retiré son pays de la Convention d'Istanbul, un traité qui vise à protéger les femmes de la violence liée au genre Pire : M. Michel a jeté de l'huile sur le feu en s'abstenant de céder son siège à sa collègue Mme von der Leyen. En revanche, M. Michel a publié une déclaration tardivement dans la soirée de mercredi, pointant l'« interprétation stricte » des règles du protocole par les fonctionnaires turcs qui a créé « une situa-

tion affligeante : le traitement différencié, voire réduit, du président de la Commission européenne. » Dans un message publié sur sa page Facebook officielle, le président belge de la commission européenne a déclaré que l'impression qu'il avait été « insensible » était fautive et qu'il avait poursuivi la réunion afin de ne pas aggraver une situation que plusieurs médias européens ont qualifiée de « Sofagate ». Un terme très exagéré et sent la turcophobie. Parmi les médias européens qui se sont retenus de verser sans la turcophobie, le quotidien français Libération réputé pour son féminisme. À l'instar de l'Europe qui a confirmé que la Turquie n'est aucunement responsable du « Sofagate », Lib du 7 avril a dans un article intitulé « Recep Tayyip Erdogan a-t-il humilié Ursula von der Leyen souligné le respect à la lettre par Ankara du protocole européen à appliquer lors des visites diplomatiques. Même son de cloche côté des ex-dirigeants de l'UE : Notant qu'il a toujours suivi l'ordre protocolaire lors de ses voyages avec Donald Tusk ou Herman Van Rompuy, les présidents du Conseil européen de l'époque, Jean-Claude Juncker a déclaré : « Normalement, j'avais une chaise à côté de la chaise du président du Conseil, mais parfois il m'arrivait d'être assis sur un sofa ». Cependant, Juncker a estimé que le protocole appliqué à von der Leyen aurait dû être différent. ●

La France « ennemi traditionnel et éternel » de l'Algérie !

Les victoires consécutives que Rabat ne cesse de remporter ces derniers temps sur le front diplomatique relatif à la marocanité de son Sahara sont pour beaucoup dans le délire des responsables algériens qui ne savent plus ce qu'ils disent. Dernière divagation en date : Tandis que certains médias algériens vantaient le réchauffement franco-algérien, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaâboub, a lancé jeudi 7 avril devant le Sénat une virulente attaque contre la France, qualifiée d'« ennemi traditionnel et éternel », selon le site en ligne TSA. Dans le sillage de cette digression sans précédent, la visite du premier ministre français Jean

Castex en Algérie est annulée à la dernière minute et sine die ! Cette annulation qui révèle encore une fois la jalousie malade du régime algérien quant à l'amitié franco-marocaine est justifiée gentiment par Paris qui a déclaré que « L'épidémie de Covid-19 ne permet pas à ces délégations de se retrouver dans des conditions pleinement satisfaisantes ». Le comité intergouvernemental franco-algérien, cadre prévu pour cette rencontre, « est donc reporté à une date ultérieure, lorsque le contexte sanitaire sera plus favorable », selon les mots de Matignon. La contexte sanitaire lié au covid ou à la santé mentale de la junte d'Alger ? ●

Biden rétablit l'aide américaine aux Palestiniens

Une autre décision qui annule la précédente prise par Donald Trump en août 2018 pour faire pression sur les Palestiniens et les forcer à accepter le « deal du siècle » qui enterre ad vitam aeternam la solution à deux États, chère à Joe Biden : Le rétablissement l'aide américaine aux Palestiniens. Désormais ce sont près de 200 millions d'euros (235 millions de dollars) qui vont tomber dans les caisses exsangues des Palestiniens. L'info a été annoncée par le secrétaire d'Etat Antony Blinken. Annonce qui rend caduques les réductions massives de financement sous l'administration Trump, qui ont poussé les organisations humanitaires notamment l'UNRWA à recourir, parfois, au système D pour éviter à des millions de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza et aussi ceux vivant à l'étranger dans les camps de réfugiés - notamment au Liban - de se noyer dans les marécages de la misère. « Nous prévoyons de relancer l'aide économique, humanitaire et de développement des États-Unis pour le peuple palestinien », a déclaré le secrétaire M. Blinken, dans un communiqué publié le 7 avril. L'aide comprend 75 millions de dollars de fonds économiques et de développement pour la Cisjordanie et Gaza occupées, qui permettront de fournir de la nourriture et de l'eau potable aux Palestiniens et d'aider les petites entreprises. Un montant supplémentaire de 150 millions de dollars sera versé à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), un organisme des Nations unies qui soutient plus de 5 millions

de réfugiés palestiniens dans la région. « Les États-Unis s'engagent à faire progresser la prospérité, la sécurité et la liberté des Israéliens et des Palestiniens de manière tangible dans l'immédiat, ce qui est important en soi, mais aussi comme moyen d'avancer vers une solution négociée à deux États », a-t-il déclaré. Les dirigeants palestiniens et l'ONU ont salué la reprise de l'aide. Israël, en revanche, a critiqué la décision de rétablir les fonds de l'UNRWA, un organisme qu'il considère depuis longtemps comme un groupe hypertrophié et défectueux. « J'ai exprimé ma déception et mon désaccord avec la décision de reprendre le financement de l'UNRWA sans d'abord s'assurer que certaines réformes soient accomplies, visant notamment à mettre un terme à l'incitation (à l'antisémitisme) et à retirer les contenus antisémites des programmes scolaires », a affirmé l'ambassadeur de l'Etat hébreu aux États-Unis Gilad Erdan dans un communiqué. Depuis 2018, Donald Trump a progressivement réduit l'aide financière américaine aux projets d'aide aux Palestiniens après que les dirigeants palestiniens l'ont accusé d'être partiale envers Israël et ont refusé que Washington serve d'intermédiaire dans leur conflit avec Israël. L'ex-président Trump qui avait carrément accusé les Palestiniens de manquer « d'appréciation et de respect » a annulé plus de 200 millions de dollars d'aide économique, dont 25 millions de dollars destinés aux hôpitaux de Jérusalem-Est sous-financés et sous-équipés qui ont souffert le martyr pendant la crise du Covid-19. ●

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
**Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair**

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
**Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib**

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416





Can'Art et CULTURE



Orna Baziz, une rescapée du séisme d'Agadir raconte...



« Une nuit superflue, celle d'un 29 février 1960, troisième nuit du Ramadan, veille du mardi gras, nouvelle lune du mois d'Adar ! La ville dans laquelle le soleil brillait 365 jours par an s'est éteinte au 366e de l'année 1960 : à 23 h 40 mn 14 s la terre a tremblé à 6,7 sur l'échelle de Richter. Douze secondes ont suffi pour effacer une ville entière et engloutir une grande partie de ses habitants », lit-on sur la quatrième de couverture d'un livre de témoignage que vient de publier en février dernier aux éditions La Croisée des chemins Orna Baziz, une rescapée du terrible tremblement de terre qui ébranlait la capitale de Souss il y a 61 ans. Dans cet ouvrage, 396 pages, l'auteure relate l'histoire de la ville d'Agadir et revient sur les témoignages des rescapés ayant survécu au tremblement de terre de 1960. Dans son introduction, Orna Baziz explique l'importance de « commémorer de la manière la plus respectueuse possible

le souvenir des sinistrés de cette catastrophe dont personne n'avait fait cas jusqu'à présent ». Née Régine Riboh, la narratrice garde des souvenirs tendres empreints de nostalgie sincère de la cité berbère où elle a vu le jour. « Agadir, ma ville natale, ville aux sables fins de mon enfance, ville de mes rêves, ville qui bronze dans une des plages les plus belles au monde, ville au parfum de pins et d'eucalyptus, ville où le mimosa fleurit sans relâche, ville nouvelle et moderne, ville estivale aux larges avenues et aux jardins fleuris ainsi qu'aux hôtels accueillants, ville où la pêche est abondante et les agrumes excellents (...) » L'écrivaine introduit dans une première partie son histoire ainsi que celle de la catastrophe de la ville d'Agadir par une conversation avec sa première petite fille, curieuse de connaître le passé de sa grand-mère. « Dans le monde entier on parle du bien vivre d'Agadir. Ville au grand défi de reconstruction et de renaissance, ville

écloso au milieu de ses cendres, ville bénie de Dieu, ville maudite de Dieu. Agadir, ville de mes rêves et ville de mes cauchemars », ajoute-t-elle. Dans la seconde partie du livre, recueillant plusieurs témoignages, Orna Baziz a cherché à vérifier chez d'autres rescapés l'impact de cette expérience traumatisante. Cet ouvrage permet au lecteur de connaître les différentes histoires des rescapés à travers non seulement leurs témoignages mais aussi plusieurs photos datant de 1960 à 2020 présentes tout au long du livre. Mère de quatre enfants, Mme Baziz vit actuellement à Jérusalem où elle enseigne l'hébreu à l'Académie des Lettres. Auteure de nombreux articles en littérature, cultures et civilisations, elle publie plusieurs livres dont « Hagadat Agadir, récit d'une ville brisée », son premier ouvrage en hébreu sur le sinistre de 1960 à Agadir. ●

Découverte de « la plus grande ville antique » d'Égypte

Une mission archéologique égyptienne a découvert la « plus grande ville antique d'Égypte », datant de plus de 3 000 ans avant J.-C., près de Louxor, dans le sud du pays, a indiqué jeudi 8 avril son directeur, l'ancien ministre des Antiquités et archéologue Zahi Hawass. « La mission archéologique (...) a découvert une ville ensevelie (...) qui date du règne du roi Amenhotep III et qui a continué d'être utilisée par le roi Toutankhâmon, soit il y a 3000 ans », affirme la mission archéologique dans un communiqué. Arrivé sur le trône en 1391 avant J.-C., Amenhotep III est mort en 1353 avant l'ère chrétienne. Des objets, dont des bijoux et des poteries portant son sceau ont été découverts dans la ville, confirmant ainsi la datation, est-il précisé. Il s'agit « de la plus grande ville antique d'Égypte », ajoute Zahi Hawass, cité dans le communiqué. La mission a commencé ses excavations en septembre 2020 entre les temples de Ramsès III et d'Amenhotep III près de Louxor, à environ 500 km au sud du Caire. « En quelques semaines, à la grande surprise de l'équipe, des formations en briques d'argile ont commencé à apparaître », indique le communiqué. Et le site est « en bon état de conservation, avec des murs presque entiers et des pièces pleines d'outils de la vie quotidienne ». ●



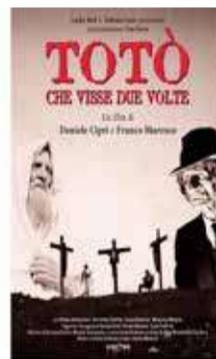
La « plus grande ville antique d'Égypte » date de plus de 3 000 ans avant l'ère chrétienne. Zahi Hawass Center for Egyptology/ Reuters.

Vente aux enchères en hommage à Mohamed Melehi

« Artcurial Maroc », la Maison de ventes aux enchères, organisera le 23 mai prochain à Marrakech, une vente aux enchères d'œuvres de plusieurs artistes marocains de renom, dont Mohamed Melehi (décédé le 28 octobre 2020), auquel cette maison a choisi de rendre hommage. Cette vente aux enchères présentera 11 œuvres de ce grand artiste marocain indique un communiqué de cette maison de vente aux enchères. Parmi les lots phares mis en vente, figurent deux plafonds peints et des compositions en bois de cèdre sculpté, réalisées en 1969 par Mohamed Melehi pour un établissement hôtelier à Kelaat M'gouna, en plus des moucharabieh et plafonniers de l'artiste Mohamed Chebaa. ●

L'Italie abolit la censure dans le cinéma

La décision d'abolir la censure dans le cinéma vient d'être prise par le gouvernement italien, qui a annoncé la mise en place d'une Commission ad-hoc de classification des œuvres cinématographiques. « La censure cinématographique a été abolie », a annoncé le ministre italien de la culture Dario Franceschini, dans un communiqué daté de la soirée du lundi 5 avril. « Le système de contrôles et d'interventions qui permettait encore à l'État d'intervenir dans la liberté des artistes a définitivement pris fin. » a-t-il ajouté. En conséquence, il ne sera désormais plus possible à l'État de bloquer la sortie d'un nouveau film ou d'exiger des montages pour des raisons morales ou religieuses. Dans le cadre de la Commission de classification des œuvres cinématographiques, les cinéastes classeront leurs propres films en fonction de l'âge du public. Leurs décisions seront véri-



fiées par une nouvelle commission composée de 49 membres choisis dans l'industrie cinématographique, mais qui seront des experts en éducation et en droits des animaux. Mise en place en 1914, près de 20 ans après l'apparition des premières salles de cinéma, la censure a donné à certains films le statut de véritables martyres du cinéma, comme par exemple Le « Salò » ou les 120 Journées de Sodome de Pasolini. Sorti en 1975, le long-métrage fait scandale et il est immédiatement censuré dans de nombreux

pays, comme au final quasiment tous ses autres films. Le « Salò » de Pasolini reste un film qui continue, aujourd'hui encore, à choquer ceux qui le découvrent. En 2007, il a par exemple été interdit à Zurich. Autres exemples, Cannibal Holocaust du cinéaste italien Ruggero Deodato, ou encore Rocco et ses frères (1960) de Luchino Visconti et Le Dernier Tango à Paris, film franco-italien de Bernardo Bertolucci, sorti en 1972, qui a choqué avec des scènes osées de Maria Schneider et Marlon Brando. Plus récemment, la comédie du duo Daniele Cipri et Franco Maresco, Totò che visse due volte (Totò who lived twice), avait suscité l'indignation générale au Vatican et, bien que le film ait été soutenu par de l'argent public, il fut censuré quelques jours après sa sortie, en 1998. Des centaines de films ont été censurés en Italie au cours du siècle dernier, principalement pour des raisons politiques, morales et religieuses. ●

La 15e édition des Nuits du Ramadan célèbrent les « racines africaines »

La 15e édition des Nuits du Ramadan de l'Institut français au Maroc (IFM) seront présents sur Facebook du 15 avril au 13 mai 2021. Durant 5 semaines durant, les soirées ramadanesques feront vibrer le public à travers une programmation éclectique aux sonorités soul, blues amazigh malienne, africaines et marocaines. Les concerts seront diffusés en ligne sur les pages Facebook des 12 Instituts français au Maroc (Casablanca, El Jadida, Essaouira, Fès, Kenitra, Marrakech, Meknès, Oujda,



Rabat, Agadir, Tanger et Tétouan) tous les jeudis à 22h à partir du 15 avril. Mettant à l'honneur les racines africaines, le Festival invitera le public à découvrir des artistes du continent africain, de renommée internationale et nationale, et de jeunes artistes émergents du Royaume.

Pour plus d'infos : <https://if-maroc.org/eljadida/evenements/festival-en-ligne-les-nuits-du-ramadan-de-linstitut-francais-du-maroc-celebrent-les-racines-africaines/> ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Bébé miracle

Un bébé de 11 mois a survécu à un massacre au cours duquel cinq membres d'une même famille ont été tués dans l'État libre, dans le centre de l'Afrique du Sud, a indiqué mardi 6 avril la police sud-africaine.

Les victimes ont été abattues et brûlées à l'intérieur de leurs maisons dans le village de Marakong, alors que le bébé a été frappé au nez avec une poterie et se trouve dans un état grave à l'hôpital, a déclaré le colonel Thandi Mbambo.

« Les corps des victimes, dont l'âge varie entre 22 et 36 ans, ont été retrouvés brûlés dans une cabane, tandis que le petit-fils de 11 mois aurait été frappé par une poterie sur le nez et reçoit actuellement des soins médicaux dans un hôpital local », a déclaré Mbambo à la presse.

Le commissaire provincial, le général de division Solly Lesia et le commandant du district de Thabo Mofutsanyan, Jan Tsotsetsi, ont lancé une chasse à l'homme pour retrouver les tueurs. ●

Dog bless America

Les histoires des clebs de Joe Biden vont bientôt faire oublier les aboiements intempestifs et intermittents de Donald Trump. À peine revenus d'un stage de rééducation au Delaware (fief du président démocrate) après que l'un des deux bergers allemands du couple présidentiel ait mordu lundi 8 mars un agent de sécurité de la Maison-Blanche, que le méchant cabot qui se nomme Major (bien qu'il soit le plus jeune : 3 ans) récidive en mordant un autre agent de sécurité ! Contrairement à Champs (13 ans), Major de race German Shepherd a eu des comportements agressifs, notamment en sautant, aboyant et chargeant le personnel et des agents de sécurité de la Maison-Blanche, a rapporté CNN, citant deux sources anonymes. Selon Biden Major est un chien gentil. Pourquoi alors s'attaquent-ils aux agents de sécurité de la White house ? Sentaient-ils du Donald Trump ? ●

Le cœur à l'ouvrage

Blagovetchensk (ville de la république de Bachkirie en Russie), des chirurgiens ont terminé vendredi 2 avril avec succès une opération à cœur ouvert alors que leur clinique de chirurgie cardiaque prenait feu en fin de matinée, provoquant l'évacuation de 128 personnes et remplissant le bâtiment de fumée. La brave équipe médicale qui opérait au rez-de-chaussée a tenu à terminer le job coûte que coûte.

« On ne pouvait pas l'interrompre (...) il fallait sauver cette personne et nous avons tout fait au plus haut niveau. L'opération a été entièrement terminée et sans difficultés », a déclaré Valentin Filatov, le médecin en charge, à la télévision Rossiya 24.

Selon les services de secours, un câble électrique a été posé par leurs soins jusqu'à la salle d'opération alors que l'électricité était coupée dans le bâtiment et des ventilateurs ont été installés pour évacuer la fumée. ●



Rigolard



*Un type demande à un copain :

- Tu fumes ?
- Oui...
- Combien de paquets par jour ?
- Trois...
- Il coûte combien, le paquet ?
- 8 euros...
- Tu sais que tu dépenses environ 720 euros par mois ?
- Oui, je sais...
- Et tu fumes depuis combien de temps ?
- Environ 17 ans...
- Eh ben... Tu sais que tu as déjà dépensé près de 150.000 euros pour de la fumée ? Avec cet argent tu aurais pu t'acheter une Ferrari !!!
- Je sais... Et toi, tu fumes ?
- Non !
- Alors elle est où, ta Ferrari, connard ?

***Un célibataire a publié une petite** annonce dans le journal la semaine passée, question de mettre fin à son célibat. Comme il n'est pas très exigeant, il a écrit juste une phrase « Je cherche une femme. »

Le lendemain de la publication de son annonce, il a reçu plus de 1000 réponses. Toutes disaient la même chose: « Viens chercher la mienne. »

***Pendant la Seconde Guerre mondiale,** à Paris, un officier allemand prend tous les soirs un verre dans le même bar, où un perroquet l'apostrophe :

- L'Allemagne va perdre la guerre !
 - Agacé, l'officier dit au patron :
 - Si demain ce perroquet recommence, je l'étrangle et je fais fermer votre bar.
- Inquiet, le patron du bar échange son per-

roquet avec celui du curé. Un perroquet de curé, c'est plus respectable !

Le lendemain, l'officier allemand entre dans le bar et demande au volatile :

- Alors, c'est toujours l'Allemagne qui va perdre la guerre ?
- Que Dieu vous entende, mon fils !

***Un type se balade avec un énorme** chien jaune. Il croise un copain et il lui dit :

- Il est moche ton chien, il est tout pelé ! Ou l'as-tu trouvé ?
- C'est un copain qui me l'a donné.
- Il a l'air costaud, tu crois qu'il peut se battre contre mon berger allemand ?
- Je veux !

Et ils mettent les deux bêtes face à face. En moins d'une minute, le chien jaune a dévoré le berger allemand.

- Mais c'est dingue ! C'est quoi comme race ?
- Je ne sais pas. Quand mon copain me l'a ramené d'Afrique, il avait une crinière, mais c'était moche, alors je l'ai tondu...

***C'est une maman qui se promène** dans un parc avec son tout jeune fils. Elle rencontre alors une de ses amies, fort jolie. La maman demande à son fils :

- Kevin, veux-tu faire un bisou à mon amie ?
- Non, Maman !
- Enfin, Kevin, sois gentil : donne un bisou à mon amie !
- Non ! Non et non, Maman !
- Mais Kevin : pourquoi tu ne veux pas embrasser mon amie ?
- Parce que, hier, Papa, il a essayé... et il a reçu une paire de claques !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





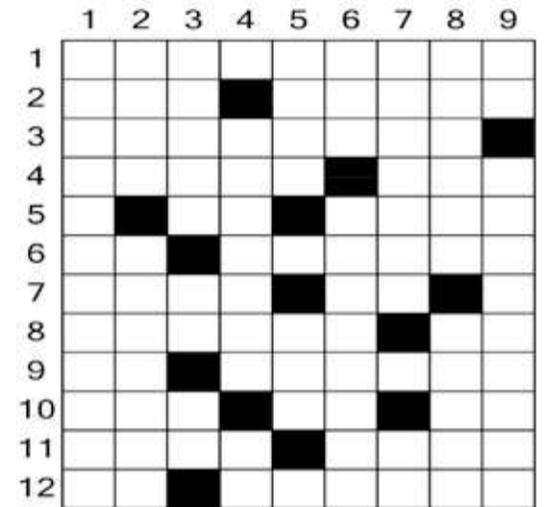
Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Esotérique	Géant	Jambières	Duplicités	Equilibre
Animaux	Parlai du nez	Décore	Divinité	
Composé de juristes				Métal mou
Distraire			Genre musical	
			Partie de la journée	
Paresseux	Arbre			
Marché	Espion			
		Trouble		
		Affranchis		
Archipels			Demande	Article défini
Commune de Corse			Monceau	
			Récipient	
Métal résistant		Condamnée		Littoral
Note		Ventile		
	Refuges			Nerveux
Brise la pierre			Dans sa langue	
Absorbé			Année-lumière	
	Crierait			
Existez			Etre imaginaire	

Mots croisés



Horizontalement :

- 1 : Récoltes
- 2 : Terme de tennis - En péril
- 3 : Griffent
- 4 : Mesures - Période
- 5 : Métal dur - Saisons
- 6 : Métal précieux - Coiffures
- 7 : Apparaît - Note
- 8 : Mangera - Voie
- 9 : Durée - Poésie
- 10 : Passage - Symbole d'une fonction - Condition
- 11 : Vagabonda - Greffe
- 12 : Possessif - Film à épisodes

Verticalement :

- 1 : Errances
- 2 : Naturel - Entaille
- 3 : Vide - A la mode - Lanthanide
- 4 : Nuances - Champion
- 5 : Habiletés - Rôti
- 6 : Dépouillée - Venu d'ailleurs
- 7 : Prénom - Négation
- 8 : Pièce de la maison - Demeura
- 9 : Pronom personnel - L'important

Mots Mêlés

E	N	U	L	S	N	O	S	S	I	O	P	R	CAPRICORNE	CANCER	TERRE
U	A	E	R	U	A	T	V	I	E	R	G	E	SAGITTAIRE	PLUTON	VENUS
J	U	P	I	T	E	R	E	C	N	A	C	I	ANDROMÈDE	SOLEIL	LION
F	L	N	T	L	E	R	U	C	R	E	M	L	POISSONS	URANUS	LOUP
N	O	I	P	R	O	C	S	S	E	F	E	J	SCORPION	VIERGE	LUNE
R	U	A	F	S	R	E	V	U	C	O	D	B	BALANCE	CYGNE	LYRE
O	P	E	N	U	P	E	N	L	I	E			GEMEAUX	HYDRE	MARS
C	A	R	S	O	L	E	I	L	A	S	N		JUPITER		
I	E	V	E	R	E	I	L	O	R	E			MERCURE		
R	R	L	N	O	T	U	L	P	A	N	A	U	NEPTUNE		
P	D	G	E	M	E	A	U	N	B	C	M	T	TAUREAU		
A	V	I	V	E	D	E	M	O	R	D	N	A	SATURNE		
C	H	S	E	R	I	A	T	T	I	G	A	S	VERSEAU		
													RELIER		

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		7	9		5			
		9	5	7	4		3	
1			6					7
			5		1			
	9	2			8	7		
		1		9				
5			3					6
8		6	4	2	3			
	1		8	5				

A méditer



« La dictature est une forme autoritaire de la démocratie dans laquelle tout ce qui n'est pas obligatoire est interdit. »
Léo Champion, Lexique pour rire illustré.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

4	8	5	9	7	2	3	1	6
1	9	2	5	6	3	7	4	8
3	7	6	4	1	8	5	9	2
7	1	9	2	5	6	4	8	3
6	2	3	8	9	4	1	7	5
5	4	8	1	3	7	2	6	9
2	3	1	7	8	9	6	5	4
8	6	7	3	4	5	9	2	1
9	5	4	6	2	1	8	3	7

Mots Mêlés

La solution est ANGOUMOIS

Mots fléchés

J	U	L	F	A	A				
J	U	B	I	L	A	T	I	O	N
R	O	B	E	R	P	I			
R	I	N	E	S	C	O	P	E	S
D	R	A	I	N	U	R	E		
R	I	L	T	N	E	R	E	T	
Q	U	E	T	E	E	S			
H	U	N	M	A	L	T	E		
E	A	U	S	U	E	S			
E	M	I	E	T	T	E	U	T	
E	S	H	E	U	R	E	S		
G	N	O	M	E	R	I	D	A	
T	N	T	E	S	T	E	R		

Mots croisés

1	S	T	A	B	I	L	I	T	E
2	A	R	S	N	O	C	E	S	
3	B	I	S	E	S	A	R	P	
4	L	A	I	N	E	R	E		
5	O	D	R	I	E	U	R		
6	N	O	U	B	A	S	V	O	
7	N	I	E	E	O	S	E	N	
8	E	S	L	A	M	P	E	S	
9	U	E	L	E	R	S			
10	S	A	I	S	I	R	A		
11	E	U	S	C	E	T	T	E	
12	S	E	P	I	S	S	E	S	

TASBIQ FDA

LA BONNE SOLUTION POUR LA RELANCE DU MONDE RURAL À 3,5%



En partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Crédit Agricole du Maroc lance " TASBIQ FDA ", une réponse novatrice pour la relance du monde rural.

Avec " TASBIQ FDA ", bénéficiez d'une avance sur subvention dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA) au taux préférentiel de 3,5% sur simple ouverture d'un compte au Crédit Agricole du Maroc et justification d'une décision d'octroi de la subvention FDA par le Ministère.

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE